

Des Mots à la Scène

Objet : Procès-verbal de la commission du lundi 21 septembre 2026

I- Présentation du programme Des Mots à la Scène

Le programme *Des Mots à la Scène* est une initiative phare de l'Institut français soutenue par le ministère de la Culture, conçue pour soutenir et promouvoir les **écritures dramaturgiques contemporaines francophones**. Il vise à favoriser la production et la diffusion de textes inédits, en valorisant des auteurs émergents, en stimulant la création scénique, et en renforçant la diversité des voix et des esthétiques issues de l'espace francophone.

Ce fonds s'adresse aux **metteurs en scène, auteurs, compagnies ou collectifs** résidant :

- sur le continent africain ;
- dans les territoires ultramarins ;
- ou appartenant à la diaspora installée en France.

Au fil des éditions, le programme confirme son rôle structurant dans l'accompagnement de la création théâtrale francophone, en particulier dans des territoires où les dispositifs de soutien à la production restent fragiles ou peu nombreux. Les projets retenus pourront être accompagnés à toutes les étapes de production (recherche, écriture, création, diffusion), pour la période de 2026-2027.

II- Critères d'éligibilité et d'expertise

Règle de cofinancement. L'aide sollicitée auprès de l'Institut français ne peut pas dépasser **50 % du budget total** du projet.

Répartition des dossiers. Les **90 dossiers éligibles** ont été répartis entre cinq structures expertes, à raison de **18 dossiers chacune** : la Cité internationale de la langue française, Les Francophonies – Des écritures à la scène, La Comédie de Valence, Cromot et l'Institut français. Aucune structure n'a expertisé un dossier la citant parmi ses partenaires.

Chaque projet a été expertisé selon les quatre critères suivants :

1. **Qualité artistique** : pertinence et originalité du projet, qualité de l'écriture dramaturgique ;
2. **Importance de la diffusion** : potentiel de rayonnement local, régional ou international ;

3. **Pertinence francophonie et plurilinguisme** : adéquation avec les objectifs de diversité linguistique et culturelle du programme ;
4. **Faisabilité financière** : équilibre du budget, cohérence des moyens avec les ambitions affichées.

III- Composition du jury

Le jury a été présidé par **Gaëlle Massicot Bitty**, responsable du Pôle musique et spectacle vivant – Direction de la création artistique et des industries culturelles (DCAIC) – Institut français.

Le secrétariat a été assuré par **Léa Marot**, chargée de mission Théâtre, Pôle musique et spectacle vivant – DCAIC – Institut français.

Le jury s'est réuni le lundi 21 septembre 2026 de 9h30 à 13h à l'Institut français. Il a rassemblé, outre les représentantes de l'Institut français, les experts suivants :

- **Marian Arbre**, coordination – Cromot, maison d'artistes et de production – Paris
- **Claire Roussarie**, directrice adjointe – La Comédie de Valence, Centre dramatique national Drôme-Ardèche – Valence
- **Corinne Loisel**, responsable des activités littéraires et de la Maison des auteurs aux Francophonies, des écritures à la scène – Limoges
- **Sophie Gillet**, chargée des résidences – Cité internationale de la langue française – Villers-Cotterêts

Membres observateurs du ministère de la Culture :

- **Patrick Lardy**, délégué adjoint au théâtre et aux arts associés – Direction générale de la création artistique – Paris
- **Clotilde Lecoœur**, chargée de mission Afrique de l'Ouest et de l'Est, référente spectacle vivant et francophonie à l'international – SG/SDAEI/Bureau des affaires internationales et multilatérales – Paris

IV- État des lieux des dossiers déposés

Au total, **109 candidatures** ont été déposées dans le cadre de l'appel à projets, contre 69 en 2025, soit une progression de 58 % en un an. Après examen, **90 dossiers ont été déclarés éligibles** contre 63 en 2025, soit une hausse de près de 43 %. **19 dossiers** ont été déclarés inéligibles car ils ne respectaient pas la règle de cofinancement : 17 sollicitaient une subvention de l'Institut français représentant entre 52 % et 97 % du budget du projet, 2 sollicitaient une subvention de l'Institut français représentant la totalité du budget du projet.

Les candidatures ont été déposées par **62 structures** et **47 personnes physiques**, résidant dans **18 pays**. **54 candidatures** sont rattachées à la France, dont **10 issues des territoires ultramarins** (Martinique, Guyane, Guadeloupe et La Réunion) ; 55 sont portées depuis l'étranger. Après la France, la **République démocratique du Congo** (12) et le **Bénin** (11) sont les pays les plus représentés. Les projets déposés concernent au total 37 pays de réalisation et 43 dossiers sont multi-pays.

Le **montant total sollicité** auprès de l'Institut français s'élève à **1 297 023 €**, **l'enveloppe du programme est de 124 657,60 €**, en baisse de 30 000 € par rapport à 2025 (–20 %). La demande médiane est de 11 000 € et la part médiane de l'aide de l'Institut français dans le budget des projets de 39 % (26 % pour les projets portés par une structure, 50 % pour ceux portés par une personne physique). 15 dossiers sollicitaient plus de 15 000 €, dont 3 au-delà de 20 000 €.

Les projets apparaissent majoritairement structurés dans la durée : 87 dossiers sur 109 comportent plusieurs étapes de travail. Des institutions ou structures françaises sont impliquées dans 80 dossiers et des partenaires locaux ou européens dans 69 dossiers.

V- Synthèse des débats

La commission s'est tenue dans un contexte de forte progression de la demande et de réduction du budget alloué au programme, ce qui a mécaniquement accru la sélectivité de cette édition.

La commission a souligné la grande qualité des candidatures reçues cette année. Outre les 13 projets retenus, de nombreux dossiers ont reçu un avis favorable des experts sans pouvoir être soutenus.

Les projets examinés témoignent d'un attachement marqué aux questions de mémoire et d'histoire. Ils interrogent l'histoire coloniale et postcoloniale, les mémoires partagées entre l'Afrique, les Caraïbes et l'Europe, ou la transmission de récits historiques aux jeunes générations. Plusieurs écritures explorent les traces laissées par les guerres et les violences de masse, en République démocratique du Congo, en Syrie, au Sri Lanka ou au Rwanda après le génocide, ainsi que les silences qui leur succèdent. Les experts ont été particulièrement sensibles aux textes qui parviennent à donner forme à ces silences.

La famille apparaît comme un lieu central de questionnement : relations entre les générations, transmission des cultures et des langues, filiations et héritages. Plusieurs projets abordent avec délicatesse des réalités sensibles, notamment les violences subies par les femmes au sein de la sphère familiale ou conjugale, ou encore la santé mentale. D'autres interrogent le rapport à la nature et à l'environnement. Le jury a salué les écritures qui articulent l'intime et le collectif avec justesse et nuance.

La dimension plurilingue est affirmée dans de nombreux dossiers, à travers le dialogue entre le français et des langues comme le kreol morisien, l'aluku, le soninké ou le catalan. Elle s'exprime aussi dans des formes associant théâtre, musique, chant et *spoken word*, ou reposant sur une écriture chorale. Les experts ont été attentifs à la maturité de l'écriture dramaturgique et ont relevé la présence de jeunes équipes prometteuses, dont le parcours mérite d'être suivi.

VI- Décision de la commission

La commission Des Mots à la Scène 2026 a décidé d'accorder un soutien à **13 projets** pour un montant total de **124 657,60 €**, soit en moyenne **9 589 € par projet**.

La répartition géographique est la suivante :

- **Afrique** : République démocratique du Congo, Rwanda, Bénin ;
- **Europe** : Belgique ;
- **Territoires ultramarins** : Guyane, Martinique ;
- **France hexagonale** (avec des liens internationaux : Côte d'Ivoire, Syrie, Burundi, Maroc, RDC, Inde, Mali).
-

La répartition, selon le genre des porteurs de projets, est la suivante :

- **7 femmes / 5 hommes / 1 collectif mixte**

Cette sélection reflète la **pluralité de la scène dramaturgique francophone** d'aujourd'hui.

Les 13 projets soutenus sont les suivants :

Intitulé du projet	Structure porteuse	Pays concerné(s)	Montant attribué
<i>Reporting of Kisangani</i>	Les Malaïka	RDC	10 000 €
<i>Afropéennes – une histoire de famille</i>	Du bois pour le feu	France / Côte d'Ivoire	10 000 €
<i>PROVA</i>	Les Bancs Publics	France / Syrie	10 000 €

Intitulé du projet	Structure porteuse	Pays concerné(s)	Montant attribué
HAVIVRA	DALA CompaNY	Martinique	8 000 €
<i>Celle qui s'ignore (titre provisoire)</i>	Le Birgit Ensemble	France / Burundi	8 000 €
<i>La trilogie des Absents – Volet 2 (titre provisoire)</i>	Collectif des trois mulets	France / Maroc	10 000 €
<i>Création du spectacle théâtral POKOU</i>	Sidbé culture	Belgique	10 657,60 €
<i>Kongo Chroniques</i>	Les Pleureuses de Feu	France / RDC	8 000 €
<i>BONI, le spectacle</i>	Compagnie Obsidiane	Guyane	10 000 €
<i>Auprès du silence</i>	Claudia Noella Shimwa	Rwanda	10 000 €
<i>Le temps d'un oubli</i>	Le Théâtre Indianostrum	France / Inde	10 000 €
<i>Les dieux tambourinent</i>	Adékambi Isidore Fancy Carlos Zinsou	Bénin	10 000 €
<i>L'Écho du silence</i>	PLUS France Plateforme	France / Mali	10 000 €
Total			124 657,60 €

Gaëlle Massicot Bitty
 Responsable du pôle musique et spectacle vivant
 Présidente de la commission

Gaëlle Massicot Bitty


Léa Marot
 Chargée de mission théâtre
 Secrétaire de séance



Anne-Sophie Braud
 Secrétaire générale adjointe
 Institut français

Anne-Sophie BRAUD
 Secrétaire générale adjointe



 40-42 rue de la Folle Regnault
 75 011 Paris

Paris, le 25 septembre 2026